



Vue du Lac de Réghaia; Photo: Fahed Chater

Plan côtier de Réghaia

EN UN CLIN D'OEIL

Le Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin méditerranéen (MedPartnership) est un effort collectif des principales institutions et organisations impliquées dans la protection de l'environnement et des pays du bassin méditerranéen pour faire face aux défis environnementaux que rencontrent les écosystèmes marins et côtiers méditerranéens. Le projet comporte 78 actions pilotes, et la promotion et la réplication des bonnes pratiques permettra de maximiser les impacts et de garantir la durabilité du projet au-delà de sa mise en œuvre.

Budget total : 48 millions de \$US., dont
 13 millions de \$US: Fonds pour l'environnement mondial
 35 millions de \$US: Pays participants, agences exécutives et bailleurs de fonds.

RESUME

La Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est une démarche qui vise à mettre en pratique le développement durable sur les littoraux. Les pays méditerranéens qui souhaitent s'engager dans cette voie disposent pour ce faire d'un instrument efficace : le Protocole GIZC, qui est entré en vigueur en janvier 2011. Entre autres exigences, cet instrument régional juridiquement contraignant stipule que les pays doivent élaborer des stratégies nationales de GIZC, ainsi que des plans côtiers au niveau territorial approprié. Les plans devront préciser les orientations de la Stratégie nationale et aboutir à sa mise en œuvre au niveau local. L'élaboration du plan côtier pour Réghaia, menée parallèlement à celle de la Stratégie nationale de GIZC pour l'Algérie, a permis de répondre à cette exigence.

Pour faciliter la démarche des pays, le Centre d'activités régionales/Programme d'actions prioritaires a élaboré en collaboration avec le Partenariat mondial de l'eau et l'UNESCO, une méthodologie pour l'élaboration de ces plans: le Cadre méthodologique intégratif (CMI). Cette activité a permis de tester le CMI sur le terrain, et de l'améliorer grâce aux retours d'expérience.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

La zone côtière du plan — qui s'étend sur les municipalités de Réghaia et d'Herraoua avec une partie marine couvrant le périmètre d'une future aire spécialement protégée— a été choisie comme zone pilote car elle concentre la plupart des problématiques rencontrées sur le littoral méditerranéen : elle abrite une zone humide d'importance internationale (Ramsar), une zone marine particulièrement importante, mais aussi une des plus grandes zones industrielles de l'Algérois, une plaine agricole fertile, et une zone de développement touristique qui s'étend jusqu'aux dunes longeant la mer. Le projet a été lancé en janvier 2012, et s'est terminé en janvier 2015.

EXPERIENCE

Les problèmes majeurs rencontrés dans la zone sont l'urbanisation illicite et précaire, les rejets urbains domestiques et industriels, l'envasement et la pollution du lac, le pompage de l'eau pour l'irrigation, l'extraction de sable, et la dégradation de la plage de sable. Une gestion intégrée de cette zone exige donc une approche hautement intersectorielle.



Plage de Réghaia
Photo: Vincent Rivière

Résoudre les problèmes/méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de l'activité, qui est celle préconisée dans le CMI, comporte cinq phases principales: l'initialisation, l'analyse des futurs possibles, la co-construction d'une vision, la planification stratégique et la concrétisation de la vision. Cette méthodologie n'a donc pas uniquement pour but la réalisation d'un plan, mais réellement la co-construction d'un projet de territoire par tous les acteurs issus de différents horizons.

Dans la zone de Réghaia, il s'est avéré que des progrès devaient être faits en matière de gouvernance pour permettre d'aboutir à un tel résultat. C'est donc naturellement cet aspect qui a été au centre de la démarche engagée. Un des outils utilisés pour ce faire était "Imagine", qui vise à identifier de manière collaborative des indicateurs de développement durable. Dans le cadre de ce projet, la nouveauté est qu'il a également permis de faire émerger une vision partagée pour la zone.

Les priorités de cette activité ont donc été : de s'inscrire dans le cadre des principes arrêtés par la stratégie nationale en matière de GIZC; d'avoir une perspective collective sur l'état, les potentialités et les capacités de charge de l'écosystème côtier ; et d'engager des actions sectorielles dans un contexte spatio-temporel commun sur la base d'une implication aussi large que possible de tous les acteurs et les intervenants.

Outre les consultations régulières organisées avec les acteurs, le processus a été ponctué par 9 réunions majeures : 3 réunions visant à élaborer les indicateurs, 3 réunions de validation des documents majeurs, et 3 réunions de validation des actions prioritaires et options de financement.

L'outil de système d'information géographique a été utilisé en support à la décision.

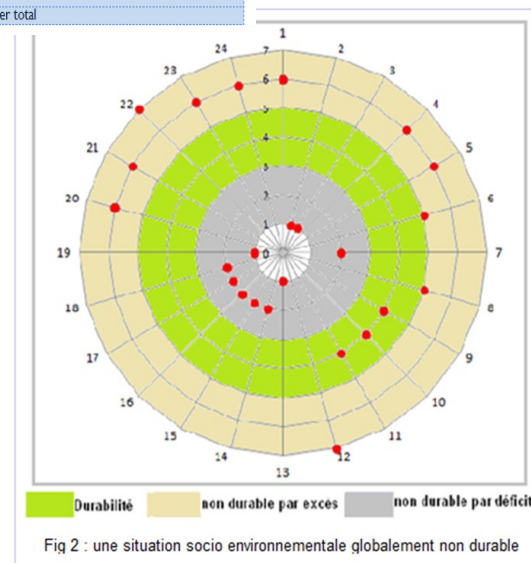
RESULTATS

Une analyse complexe des forces motrices/pressions/état/impacts/réponses a été réalisée, et a servi de point de départ pour les ateliers participatifs, qui ont abouti à la définition de 24 indicateurs de durabilité et d'un « amoeba » -les valeurs des indicateurs étant comprises dans le cercle vert étant les valeurs durables. 21 actions prioritaires ont été ensuite identifiées pour permettre de ramener les valeurs non-durables des indicateurs à une situation plus favorable. Ces actions sont classées en deux catégories : les actions transversales et les actions de 1ère et de 2ème priorité. Si les actions transversales visent le classement de la zone humide en réserve naturelle, les actions de 1ère et 2ème priorité préconisent des mesures visant une consommation plus rationnelle des ressources, une amélioration de la qualité de vie de la population locale, une restauration de l'environnement et une meilleure sensibilisation du grand public. Chacune d'entre elle a fait l'objet d'une fiche technique et des mesures de financement réalistes ont été proposées directement par les acteurs responsables de leur mise en œuvre.

Les résultats ont été compilés dans un atlas cartographique.

Indicateurs – clés retenus

1	Population employée / population active
2	Nombre de lits touristiques / linéaire côtier total
3	Surface des sites marins légalement protégés / surface sites à protéger
4	Nombre d'espèces marines éteintes ou menacées de d'extinction
5	Recul annuel moyen du trait de côte sableux
6	Linéaire interdit à la baignade / linéaire total
7	Surface boisée / surface communale totale
8	Surface urbanisée du domaine littoral / surface totale du domaine littoral
9	Superficie urbanisée dans la bande des 300 m / surface totale bande des 300 m
10	Indice de diversité spécifique global de la flore
11	Indice de diversité spécifique des oiseaux d'eau
12	Superficie agricole utile (SAU) urbanisée / SAU totale
13	Surface irriguée en goutte à goutte et en aspersion / total surface irriguée
14	Volume de déchets ménagers collectés / volume des déchets ménagers produits
15	Volume de déchets ménagers récupérés / volume de déchets ménagers produits
16	Volume de déchets industriels récupérés/volume des déchets industriels produits
17	Consommation domestique en eau par personne (l/j)
18	Volume eaux usées domestiques traitées / volume total eaux usées produites
19	Nombre d'unités industrielles traitant les rejets / total des unités industrielles
20	Densité de la population (hab/km ²)
21	Population urbaine / population totale
22	Taux de croissance de la population urbaine
23	Taux d'occupation par logement
24	Habitations précaires / Parc immobilier total



ENSEIGNEMENTS

Potentiel de répliation

Le plan côtier de Réghaia a été réalisé dans le respect des principes du Protocole GIZC et peut faire office de modèle pour la réalisation d'autres plans côtiers.

Efficacité

Il peut être tentant de fixer des buts ambitieux pour un plan côtier. Toutefois, une fois confrontés aux réalités de terrain, il peut arriver qu'il faille revoir ces ambitions pour composer avec les réalités du contexte socioéconomique et des possibilités de financement. Les objectifs devront donc avant tout être réalistes, et il s'agira de ne pas prévoir d'actions surdimensionnées. Le plan côtier s'est appliqué à respecter ce principe, il est donc réaliste d'espérer que les mesures proposées seront mises en œuvre et efficaces.

Durabilité

Une condition préalable nécessaire au succès du processus participatif et que les parties prenantes représentant les institutions lors des ateliers aient un niveau de responsabilité leur permettant de prendre des décisions, sans quoi il y a moins de garanties que les actions soient mises en œuvre sur le terrain. Pour cela, il est souhaitable que la création du comité de pilotage du plan soit entériné par un texte réglementaire. Dans le cadre de ce plan, un arrêté portant création du comité intersectoriel a été rédigé par le wali. Cet arrangement institutionnel a permis de dynamiser la finalisation du plan et de mieux préciser les conditions et les modalités de sa mise en œuvre, ce qui peut laisser espérer que les parties prenantes vont continuer à s'impliquer dans l'activité.

IMPACTS

Lors des ateliers “*Imagine*”, un accent particulier a été porté à parvenir à une convergence des objectifs sectoriels et à une réelle participation des acteurs à la décision. Plusieurs acteurs ont fait part de leur satisfaction d’avoir pris part à un tel processus, qui était pour nombre d’entre eux une première, et qui représentait un progrès important en termes d’habitude participative. Plus qu’un simple projet, cette activité a permis d’enclencher une dynamique participative au sein de la zone de Réghaia qu’il s’agira d’entretenir au-delà du projet. Le 21 septembre 2015, le plan côtier de Réghaia a été adopté par les parties prenantes lors d’un atelier participatif.

Dans le but de renforcer les capacités en GIZC, plus d’une dizaine d’étudiants avaient été invités à participer aux ateliers. Certains d’entre eux ont consacré leur mémoire de fin d’étude à ce projet, et il est à espérer que ces experts de demain prendront la relève pour continuer à faire avancer Réghaia vers la durabilité.

REFERENCES

Le Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (PAP/RAC)

<http://www.pap-thecoastcentre.org/>

MOTS CLES

Gestion intégrée des zones côtières; zones humides; gouvernance territoriale en Algérie

REMERCIEMENTS

Le CAR/PAP souhaite adresser ses remerciements à l’UNESCO-Programme hydrologique international, au Conservatoire du littoral français ainsi qu’au Centre d’activités régionales/Aires spécialement protégées pour leur contribution à l’activité.

PARTENAIRE EXECUTIF

Le CAR/PAP est établi à Split, Croatie, depuis 1977, en tant que partie du Plan d’action pour la Méditerranée du Programme des nations-unies pour l’environnement (PNUE). La mission du CAR/PAP est d’aider les pays méditerranéens à mettre en œuvre la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et tout particulièrement le Protocole de gestion intégrée des zones côtières.

MedPartnership Project
UNEP/MAP Information Office
48, Vas Konstantinou
Athens, 11635, Greece



Atelier “*Imagine*” - centre cynégétique de Réghaia



Strategic Partnership for the Mediterranean Sea Large Marine Ecosystem

Together for the Mediterranean Sea

MedPartnership



Partenaires exécutives : FAO, UNESCO/IHP, UNIDO, GWP-Med, MIO-ECSDE, WWF MedPO, UNEP/MAP’s MEDPOL programme and regional activity centres (CP/RAC, SPA/RAC and PAP/RAC).

Pays participants : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Palestine, Syrie, Tunisie and Turquie.

Pays partenaires : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Liban, Libye, Maroc, Monténégro, Palestine, Syrie, Tunisie and Turquie.

